

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES
PROCEDURE NEGOCIEE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES ET
TECHNIQUES PARTICULIERES

Pouvoir adjudicateur : Lycée Paul Mathou
Agissant pour le compte du GRETA MIDI-PYRENEES SUD
Avenue de Luchon
B.P. 53
31210 GOURDAN POLIGNAN
Représenté par : Monsieur François PAHIN, Ordonnateur
Comptable assignataire : Madame Josette ARJO, agent comptable

Procédure de consultation : Marché à procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics

Date limite de réception des offres :

02 novembre 2015 à 16 h

FOURNITURE DE :

34 ordinateurs fixes avec accessoires
5 ordinateurs portables avec accessoires

Publication sur les sites internet

http://www.greta-mpys.fr/web/Greta_Midi-Pyrenees_sud/502-marches-publics.php

Et sur la plateforme de publication des appels d'offre des EPLE :

<http://mapa.aji-France.com>

Publicité faite au nom du lycée Paul Mathou avenue de luchon 31210 Gourdan Polignan

Ce document fait référence au cahier des clauses Administratives générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S)

ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'achat et la livraison de matériel informatique (ordinateurs fixes et portables) pour l'établissement ci-dessous :

Greta Midi-Pyrénées Sud
Etablissement support : Lycée Paul Mathou
Avenue de Luchon
B.P. 53
31210 GOURDAN POLIGNAN

Fourniture de 34 ordinateurs fixes avec accessoires et 4 ordinateurs portables avec accessoires

ARTICLE 2 – PROCEDURE DE PASSATION

Le marché est passé selon la procédure adaptée définie à l'article 28 du code des marchés publics.

ARTICLE 3 – DECOMPOSITION DU MARCHÉ

Le lycée Paul Mathou établissement support du Greta Midi-Pyrénées Sud recherche un lot de 34 ordinateurs fixes avec écran, souris et clavier et 4 ordinateurs portables.

ARTICLE 4 - DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA SOLUTION SOUHAITEE

Cet appel d'offres concerne la fourniture et la livraison (multi-sites) pour le compte du Greta MPS de plusieurs équipements faisant partie de la liste suivante :

- **Lot 1 : 34 PC Fixe avec écrans, clavier, souris**
- **Lot 2 : 5 PC portables**

Pour chaque lot, la société retenue devra assurer la livraison des systèmes et la fourniture des documents techniques, aussi bien pour les personnels qui devront maintenir ces systèmes, que pour les utilisateurs finaux.

Toutes les documentations techniques devront être remises en même temps que la livraison et déballage des machines.

Toutes les garanties de tous les matériels fournis devront être explicitées (durées, qui prennent en charge les matériels défectueux, temps d'immobilisations, temps d'interventions...)

ARTICLE 5 : DESCRIPTIF DES LOTS

LOT 1

34 machines identiques : L'utilisation des machines est pour de la formation et utilisation bureautique sur Windows 7 pro, MS Office 2007/2010/2013/2016, CIEL Compta-Gestion-Paye, Internet, LibreOffice... Evolutif vers Windows 10 pro (**licence incluse**).

Les caractéristiques données ci-dessous sont minimales et servent de base à la consultation. Au bout de 4 ans, elles serviront de machines pour les formations réseau. C'est pour cela que certaines caractéristiques peuvent être spécifiques comme le jeu d'instruction Intel VT/AMD-V

Désignation	Détail	Commentaire
Boîtier	Type desktop <u>silencieux</u> <u>Pas de boîtier mini</u>	Donnez le niveau sonore dB.
Processeur	Intel Pentium Core i3 ou i5 3 Ghz	Spécifiez les références du CPU. Il doit être compatible Intel-VT
Mémoire	8 Go DDR3	Spécifiez les caractéristiques de la mémoire, nombre de slots total et disponibles
Carte mère	Chipset Intel ou autre	Spécifiez les références du Chipset, il doit être 100% compatible avec Windows et Linux
Carte vidéo	Intégrée ou non, sortie VGA/DVI	Spécifiez les références du Chipset, il doit être 100% compatible avec Windows et Linux
Disque dur	1 disque dur SATA 500 Go 7200T 8Mo à 16 Mo mini de cache	Spécifiez les références du HDD
Lecteur	Graveur de DVD±R/RW DL	Spécifiez les références du graveur
Port réseau	10/100 Mbits/1 Gbits	Spécifiez les références du Chipset, il doit être 100% compatible avec Windows et Linux
Port USB	2 en façade, 4 à l'arrière	Spécifiez si USB3 et combien de port
Port audio	2 en façade, 2 à l'arrière : micro, casque	Le son doit être intégré soit dans l'écran, soit dans l'UC, soit dans une barre de son autoalimentée
Système	Windows 7 Pro préinstallé	CD de restauration ou d'installation système, avec pilotes constructeurs. Si les CD doivent être créés, faire un jeu qui sera donné à la livraison. Préciser si downgrade Win8/10 -> Win7
Clavier	USB avec fil, qualité type Logitech	
Souris	USB avec fil, optique, qualité type Logitech	
Accessoire	Tapis souris	Compatible souris optique

Accessoire	Câble réseau Cat6, longueur 3 m	
Ecran	Ecran LCD 20 pouces résolution minimale 1680x1050, VGA et/ou DVI Dalle non brillante	Spécifiez les références de l'écran et ses caractéristiques. Intégration de HP pour le son voir plus haut.
Garantie	3 ans sur site pour l'ensemble des éléments ci-dessus	
Prestation demandée	Livraison partielle et stockage du reste à livrer. Déballage et test machine	Le fournisseur s'engage à livrer sur rendez-vous sur les lieux suivants : - FOIX : 22 - Pamiers : 4 - Saint-Girons : 8

FOIX : Greta MPS – Agence de Foix, boulevard Capdeville, BP 70319, 09033 Foix

Pamiers :Greta MPS – MS Pamiers, Place St Vincent, 09100 Pamiers

Saint-Girons : Greta MPS – PPEG St Girons, Rue Trinqué, 09200 Saint-Girons

La réponse sera sous forme d'un devis détaillant point par point les caractéristiques ci-dessus (type tableau).

Si la livraison se fait directement par transporteur, vous devez être présent pour vérifier l'état et la conformité de la livraison.

LOT 2

5 machines identiques : L'utilisation des machines est pour de la formation bureautique sur Windows 7 pro, MS Office 2007/2010/2013, CIEL Compta-Gestion-Paye, Internet, LibreOffice... Evolutif vers Windows 10 pro (**licence incluse**).

Les caractéristiques données ci-dessous sont minimales et servent de base à la consultation. Au bout de 4 ans, elles serviront de machines pour les formations réseau. C'est pour cela que certaines caractéristiques peuvent être spécifiques comme le jeu d'instruction Intel VT/AMD-V

Désignation	Détail	Commentaire
PC portable	Ventilation suffisante pour une utilisation sédentaire.	Donnez le niveau sonore dB.
Processeur	Intel Pentium Core i3 ou i5 3 Ghz	Spécifiez les références du CPU. Il doit être compatible Intel-VT
Mémoire	8 Go DDR3	Spécifiez les caractéristiques de la mémoire, nombre de slots total et disponibles
Carte mère	Chipset Intel ou autre	Spécifiez les références du Chipset, il doit être 100% compatible avec Windows et Linux
Carte vidéo	Intégrée ou non	Spécifiez les références du Chipset, il doit être 100% compatible avec Windows et Linux

Ecran	Résolution minimale de 1366 x 768 Dalle non brillante. Webcam intégrée	Variante de propositions : - 1920 x 1080 en 15p et 17p - 1920 x 1080 sup à 15p Spécifiez ses caractéristiques
Disque dur	1 disque dur SATA 500 Go	Spécifiez les références du HDD avec tour/min, mémoire cache
Lecteur	Graveur de DVD±R/RW DL	Spécifiez les références du graveur
Réseau	Port ethernet 10/100 Mbits/1 Gbits Wifi, Bluetooth	Spécifiez les références du Chipset, il doit être 100% compatible avec Windows et Linux
Port USB	4 mini dont 1 en USB 3	Spécifiez détail des ports
Port audio	micro, casque	
Ports/connecteurs	Sortie VGA, HDMI, lecteur carte SD/MicroSD	
Batterie	Autonomie 6 à 8h	Spécifiez capacité mAh et nombre de cellule, durée garantie batterie et prix pièce.
Système	Windows 7 Pro préinstallé	CD de restauration ou d'installation système, avec pilotes constructeurs. Si les CD doivent être créés, faire un jeu qui sera donné à la livraison. Préciser si downgrade Win8 -> Win7
Clavier, souris	Avec pavé numérique inclus, Pad tactile	
Accessoire	Tapis souris	Compatible souris optique
Accessoire	Câble réseau Cat6, longueur 3 m	
Accessoires	Souris externe supplémentaire (en plus du pad) sans fils optique, qualité type Logitech Sacoche, disque dur externe 250 Go USB3 autoalimenté, clé USB pour faire master si nécessaire (ou clé USB constructeur). Socle de ventilation pour usage sédentaire.	
Garantie	3 ans sur site pour l'ensemble des éléments ci-dessus	
Prestation demandée	Livraison partielle et stockage du reste à livrer. Déballage et test machine	Le fournisseur s'engage à livrer sur rendez-vous sur les lieux suivants : - TARBES : 5

TARBES : Greta MPS – Agence de Tarbes, 17 rue du Comminges, CS511634, 65000 TARBES

La réponse sera sous forme d'un devis détaillant point par point les caractéristiques ci-dessus (type tableau).

**Si la livraison se fait directement par transporteur,
vous devez être présent pour vérifier l'état et la conformité de la livraison.**

POUR TOUS LES LOTS

Les appareils proposés seront neufs, exempts de tout défaut ou vice susceptible de nuire à leur aspect, leur emploi et leur durée de vie.

Toutes les documentations techniques devront être remises en même temps que la recette. Toutes les garanties de tous les matériels fournis devront être explicitées (durées, qui prennent en charge les matériels défectueux, temps d'immobilisations, temps d'interventions...)

Le fournisseur s'engage à faire le relais entre le SAV du constructeur et le Greta (appel au SAV, gestion de l'intervention, validation du diagnostic de la panne...).

Le fournisseur s'engage à porter sur la facture (ou en annexe) la liste récapitulative des numéros de série de l'ensemble du matériel livré.

Chaque lot devra faire l'objet d'un devis séparé, afin que les bons de commandes puissent être émis indépendamment les uns des autres.

Le fournisseur s'engage à être présent lors des livraisons et vérifier au déballage et à l'allumage l'ensemble du matériel.

Point très important discuté avant choix et commande : Si les machines livrées nécessitent un downgrade Windows 8 ou 10 vers 7 pro, cette prestation doit être soit réalisée en amont de la livraison, soit réalisée au Greta sur une des machines livrées (vous devrez alors réaliser un master pour clonage de l'installation Windows 7 sur les autres machines. Ce master sera fourni au Greta). Il est demandé les CD/DVD de remise en état initial des machines comme au premier démarrage.

Si la solution proposée n'est pas connue par le Greta, il est possible que le service informatique demande le prêt d'une machine identique à celle proposée AVANT la décision d'achat.

Renseignements techniques :

William Saint-Cricq - Responsable informatique & télécom
Tél : 05 62 53 14 19 (ligne directe) - GSM : 06 27 62 77 05 - william.saint-cricq@greta-mps.fr
Tél : 05 62 53 14 14 (standard) - Fax : 05 62 38 34 00

Article 5 - Prestations dues par le titulaire

Moyennant le prix unitaire, les prestations à exécuter par le titulaire comprennent

- la fourniture des produits demandés ;
- la livraison des produits ;

- **livraison impérative : au plus tard pour le 3 décembre 2015 ;**
- le déballage des machines et première mise en route ;
- l'interface entre le fabricant et le Greta pour le SAV en garantie et hors garantie.

Le titulaire doit l'intégralité de ces prestations sans qu'il puisse prétendre à aucune majoration du prix.

Les livraisons sont effectuées par le titulaire, sous sa responsabilité et sans supplément de prix, dans les locaux désignés par l'établissement. (voir détail dans chaque lot)

ARTICLE 6 - GARANTIE

Le matériel devra faire l'objet d'une garantie de 3 ans sur site. Précisez les délais d'intervention et modalités.

En option les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur.

ARTICLE 7-VARIANTES

Les candidats devront faire des propositions se rapprochant le plus possible des caractéristiques indiquées. Toutefois, le pouvoir adjudicateur autorise les variantes dans la mesure où elles complètent une offre de base et qu'elles sont présentées sur des tableaux distincts de l'offre de base.

Le Greta doit pouvoir retrouver l'ensemble des caractéristiques techniques indiquées dans les propositions des candidats.

ARTICLE 8 - NORMES

Les fournitures afférentes au présent marché seront conformes aux normes homologuées applicables en France, suivant les spécifications de l'article 6 du Code des marchés publics.

ARTICLE 9 - MODALITES D'EXECUTION

9.1 - Délai de mise à disposition des matériels

La notification du marché vaut ordre pour le titulaire d'exécuter ce marché.

Les matériels devront être livrés, installés et mis en service au plus tard pour le **3 décembre 2015**, date de début d'exécution du présent marché. Les candidats devront s'engager dans leur offre sur un délai maximum de livraison et de mise en service à compter de la réception de la lettre de notification au candidat retenu.

Le non-respect de ce délai entraînera la dénonciation du marché aux torts du titulaire.

9.2 - Livraison

Le fournisseur avertira la personne publique de la date de livraison sur le lieu d'installation.

Le titulaire s'engage à remettre au représentant de la personne publique, qui assistera à la livraison de chaque matériel, un exemplaire du bon de livraison correspondant.

Le matériel sera livré et mis en service aux adresses suivantes entre le 30 novembre et le 2 décembre 2015, selon une distribution communiquée une semaine avant :

Site de **FOIX** :

Greta MPS – Agence de Foix, boulevard Capdeville, BP 70319, 09033 Foix

Site de **Pamiers** :

Greta MPS – Maison de la Solidarité de Pamiers, Place St Vincent, 09100 Pamiers

Site de **Saint-Girons** :

Greta MPS – PPEG St Girons (locaux du CFPPA), Rue Trinqué, 09200 Saint-Girons

Site de **TARBES** :

Greta MPS – Agence de Tarbes, 17 rue du Comminges, CS511634, 65000 TARBES

Horaires de livraison : 9h00-12h00 / 14h00-17h00 (Lu au Ve)

Contact technique sur site du 09 : Jean-Marc PLAGNOL (0674527852)

Contact technique sur site du 65 : William SAINT-CRICQ (0627627705)

Le matériel livré voyagera aux risques et périls du titulaire.

La signature du bon de livraison ne vaut pas admission et ne saurait remplacer la procédure de vérification prévue à l'article 9.

Personne référente pour le Greta MPS pour le suivi des livraisons William SAINT-CRICQ (0627627705).

9.3 - Accès, consignes, personnel et moyens du titulaire

Le personnel du titulaire possède les qualifications requises pour l'exécution des tâches qui lui sont confiées.

Le titulaire désigne en outre un responsable qui est l'interlocuteur habituel de la personne publique.

Le personnel du titulaire est soumis :

- aux dispositions générales prévues par la législation du travail ;
- au règlement intérieur de l'établissement.

La personne publique se réserve le droit, à tout moment, de demander le remplacement de tout membre du personnel du titulaire ou de lui refuser l'accès des lieux en tout ou partie.

ARTICLE 10 - OPERATIONS DE VERIFICATION

10.1 - Vérifications quantitatives

Ces opérations, portant sur la quantité des appareils, sont effectuées à la livraison en présence obligatoire du fournisseur et du technicien informatique du Greta.

10.2 - Vérifications qualitatives

Après livraison du matériel, le titulaire procède à son installation et à la mise en ordre de marché. Lorsque ces opérations sont terminées, il procède avec la personne responsable du service ou une autre personne déléguée, à sa mise en service.

Vérification d'aptitude : elle a pour but de constater que le matériel livré présente les caractéristiques techniques requises. A cet effet, des essais s'effectueront en présence de la personne représentant le service et de la personne représentant le fournisseur.

10.3 - Admissions

A l'issue des vérifications, la personne publique notifie sa décision au titulaire.

Si la vérification est positive, la personne responsable du marché prononce l'admission du matériel.

Si la vérification est négative, elle prononce soit le rejet du matériel, soit l'ajournement du matériel avec vérification de régularité pendant une période supplémentaire de 15 jours.

Si à l'issue de cette seconde période la vérification de service régulier est de nouveau négative, le matériel est rejeté.

ARTICLE 11 - PRIX

Les prix sont fermes et définitifs. Le présent marché est conclu à prix unitaires, hors taxes et en euros. Le montant de la TVA et des éventuelles autres taxes devront apparaître clairement dans la proposition de prix. Les prix comprennent tous les frais afférents à la livraison et éventuellement au montage ou à l'installation. Les frais complémentaires éventuels devront figurer expressément sur l'offre.

ARTICLE 12 - PENALITES

Pénalités pour retard d'installation et de mise en service

Lorsque les délais contractuels de livraison et de mise en service du matériel loué sont dépassés, le titulaire du marché encourt, sans mise en demeure préalable, par jour de retard, une pénalité égale à $1/60^{\text{ème}}$ du coût trimestriel.

ARTICLE 13 - MODE DE REGLEMENT

1. Le mode de règlement proposé est le virement, après vérification du service fait, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception du décompte des prestations effectuées, adressé au service acheteur.
Toutefois, lorsque le dépassement du délai n'est pas imputable à la personne publique contractante ou à l'agent comptable de l'établissement, aucun intérêt moratoire n'est exigible. Si du fait du titulaire, notamment en cas de non-respect du marché, il ne peut être procédé au paiement d'une facture, le délai est suspendu par l'envoi au titulaire, par tout moyen permettant d'attester une date certaine de réception, d'une notification lui faisant connaître les raisons qui s'opposent au règlement de la facture et les conditions auxquelles il doit satisfaire pour que la facture soit payée.
2. Le comptable assignataire chargé du paiement est l'agent comptable du lycée polyvalent Paul Mathou établissement support du Greta Midi-Pyrénées Sud, BP 53, 29 avenue de Luchon 31210 GOURDAN POLIGNAN. L'ordonnateur chargé de la liquidation financière ainsi que de l'émission des mandats et habilité à fournir les renseignements mentionnés à l'article 108 du code des marchés publics est le proviseur du lycée polyvalent Paul Mathou, ordonnateur du Greta Midi Pyrénées Sud.
3. Les factures seront libellées au nom du Lycée Polyvalent Paul Mathou –établissement support du Greta Midi Pyrénées Sud
Celles-ci devront obligatoirement comporter, outre les mentions légales, l'identification complète du titulaire.

ARTICLE 14 - PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché comprennent :

- Le présent document valant acte d'engagement et cahier des clauses particulières, impérativement signé et paraphé à chaque page ;
- Un devis mentionnant le prix détaillé et le prix global, daté et signé, mentionnant le délai d'exécution ;
- Une attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le candidat justifie qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics ;
- Les candidats doivent présenter une offre qui soit conforme aux critères techniques mentionnés dans le présent document article 4.

ARTICLE 15 – DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat retenu doit prouver la régularité de sa situation au regard des obligations qui lui incombent en matière fiscale, sociale, de travail illégal.

Le défaut de présentation de ces documents par le candidat retenu, dans le délai imparti, entraîne le rejet de son offre. Le candidat dont l'offre a été classée immédiatement après la

sienne est alors sollicité pour produire à son tour les pièces nécessaires. Le cas échéant, cette procédure est renouvelée jusqu'à épuisement des offres classées.

ARTICLE 16 – CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES

Les critères de jugement des offres sont :

- 40% Qualité des produits ;
- 35% Prix ;
- 15% Qualité des services associés ;
- 10% Service, environnement.

Délai de validité des offres : 60 jours.

ARTICLE 17 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Le non-respect des dispositions du présent article entraîne le rejet de l'offre sans contestation possible.

Les offres doivent être transmises par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception et de garantir leur confidentialité (envoi sous pli recommandé avec accusé de réception postal ou déposés contre récépissé) aux adresses suivantes :

- Par courrier postal :
Greta Midi-Pyrénées Sud – Lycée Paul Mathou
A l'attention de Mme ARJO
Avenue de Luchon
B.P. 53
31210 GOURDAN POLIGNAN
- En remise par porteur (contre signature et récépissé) :
Greta Midi-Pyrénées Sud – Agence de Tarbes
A l'attention de Mr Saint-Cricq
17 rue du Comminges
65000 TARBES

La date et heure limite de réception des plis sont fixées au **2 novembre 16 heures**. Chaque candidat est libre de choisir le mode de transmission : par voie postale ou par porteur.

Les plis transmis après cette date seront rejetés.

Transmission des plis par voie postale ou porteur :

Les candidats transmettent leur candidature et leurs offres avec les documents notamment visés à l'article 14 dans une enveloppe cachetée remise contre récépissé ou envoyée en recommandé avec avis de réception postale.

ARTICLE 18 : NOTIFICATION

Le marché sera notifié au titulaire pour le 12 novembre 2015.

Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site AJI.

L'ordonnateur du Greta
Midi Pyrénées Sud

François PAHIN



Date et signature du candidat
(Précédé de la mention « lu et approuvé »)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
GRETA MIDI-PYRENEES SUD
LYCEE POLYVALENT PAUL MATHOU
BP 53 - Avenue de Luchon
31210 GOURDAN POLIGNAN
Tél. : 05 61 94 51 00 - Fax : 05 61 95 39 73